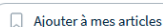


INTERVIEW

Alain Wilmouth, PDG de 2CRSi : « L'histoire telle que rapportée par Grizzly Research est manipulatoire et trompeuse »

Le président-directeur général de 2CRSi, Alain Wilmouth, revient pour Investir sur les graves accusations de fraude et de manipulation de comptes qu'a formulées à son encontre le fonds spéculatif Grizzly Research. Il assure que les contrats annoncés par le fabricant de serveurs strasbourgeois sont bien réels.


 Ajouter à mes articles

 Partager

 Entretiens

Par **Arthur Le Denn**

Publié le 26 juin 2026 à 09:12

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Grizzly Research a accusé, le 18 juin dans un rapport publié en ligne, 2CRSi de frauder. Que répondez-vous à ces graves accusations ?

Pour commencer, laissez-moi dire que cette opération a bien été orchestrée : le document a été publié trois quarts d'heure avant l'ouverture de la Bourse, alors que je me rendais au salon VivaTech pour une prise de parole et qu'il m'était difficile de riposter.

Pour des raisons de volatilité, puis à notre demande, Euronext a suspendu notre cotation dès que cela a été possible. Mais l'intention de ce vendeur à découvert était claire... La subtilité de la manipulation provient d'un mélange d'informations publiques et vérifiables et d'autres, fausses et trompeuses. C'est la méthode qui a été employée ici.

.../

Dans le détail, le fonds spéculatif juge problématiques deux de vos contrats, l'un en Allemagne et l'autre aux Etats-Unis. Ils seraient, selon lui, à l'origine d'un chiffre d'affaires et de prévisions financières « vraisemblablement falsifiés »...

Grizzly affirme que notre client allemand a été créé il y a quelques mois seulement : c'est faux, cet acteur, qui n'est plus une startup, a été créé en 2008 et a, d'ailleurs, réglé d'avance. Je vous annonce qu'un cabinet d'audit du Big Four, autre que notre commissaire aux comptes EY, a de nouveau attesté de la véracité de cette commande. Alors que notre exercice fiscal 2025-2026 se termine fin juin, trois salariés d'EY sont actuellement dans nos locaux pour certifier nos comptes, comme chaque année depuis 2017. Je peux d'ores et déjà vous garantir que notre chiffre d'affaires annuel sera conforme à l'objectif de 400 millions d'euros que nous avons annoncé précédemment. Une attestation de notre banque certifie que nous avons rentré 148 millions de dollars ces soixante derniers jours. Un rythme que nous maintiendrons sur le prochain exercice, pour atteindre notre ambition d'un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. C'est pourquoi l'ensemble des fonds qui détiennent chacun plus de 1 % du capital nous ont expressément renouvelé leur confiance.

Concernant le méga-contrat américain de 610 millions d'euros, annoncé fin janvier 2024, son exécution a pris du retard en raison des délais d'obtention des permis de construire par notre client. Pour autant, il suit son cours et de premières facturations auront lieu en 2027. Nous avons communiqué plusieurs fois sur le sujet, en toute transparence. Grizzly jette l'opprobre sur le porteur de projet, Joseph Church, qui a simplement décidé de se lancer dans un nouveau business avec son entité New York Green Cloud. Un vétérinaire, qui a cédé sa clinique, n'a-t-il pas le droit de se lancer dans de nouveaux projets ? Pour rappel, le sud-coréen Samsung était, à l'origine, un grossiste de fruits et légumes [et non pas un poids lourd de l'électronique comme aujourd'hui, N.D.L.R.]. Sur le fond du contrat, nous avons fait notre travail de due diligence, en vérifiant l'existence du foncier. Quelques semaines suffisent désormais pour déployer des modules de centres de données, tout n'étant pas construit sur site [jusqu'à sept sont envisagés aux Etats-Unis]. L'engagement de 610 millions d'euros a, lui, été notarié.

.../

Ce projet est structurant pour nous, en ce qu'il nous a permis de prendre conscience de la nécessité de nous positionner aussi sur l'assistance à la création de centres de données au regard des besoins en capacités de calcul. Pour autant, je tiens à insister sur le fait qu'il n'est pas le seul. Notre contrat avec Dassault Aviation court encore, par exemple, sur une durée de sept ans. Pas un jour ne passe sans que nous rentrions des commandes, petite ou grosse. C'est pourquoi l'histoire telle que rapportée par Grizzly est manipulateur et trompeuse. Nous allons survivre, mais le marché doit décider de la juste valeur de 2CRSi sans influence douteuse.

Les investisseurs ont été pris de court par cette soudaine inversion du cours de Bourse. Quel message souhaitez-vous leur adresser ?

Je veux leur dire que, dans mon esprit, chacun d'entre eux est un associé. Ils détiennent un morceau de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle je prends le temps, depuis une semaine, pour répondre à un maximum des messages qu'ils m'envoient et que nous avons multiplié les initiatives pour rassurer et répondre aux interrogations.

La société a, par ailleurs, mandaté un cabinet d'audit indépendant de premier plan. Cette initiative vient en complément des travaux déjà engagés par notre comité d'audit et des risques, qui s'est immédiatement saisi du sujet et procède à l'analyse des éléments concernés avec le plus haut niveau d'exigence et de diligence.

En 2018, j'ai précisément choisi d'entrer en Bourse pour jouer la transparence et acquérir la crédibilité qui y est associée. Je demande donc à nos investisseurs de nous faire confiance. De ne pas remettre en cause la parole des auditeurs et des banquiers. Nous sommes dans un métier d'avenir et les opportunités, tant en matière commerciale que d'emploi, ne manquent pas.

Quelles suites entendez-vous donner aux allégations de Grizzly ? Pourriez-vous aller en justice ?

J'interprète le fait que Grizzly se soit entièrement retiré de notre capital, le 22 juin, comme un signe que leur opération de déstabilisation est terminée. Mais le mal est fait, nous devons vivre avec. Je n'exclus, par principe, aucun type d'actions. Plusieurs dizaines d'investisseurs m'ont informé avoir, quoi qu'il en soit, déjà déposé plainte à l'encontre de ce fonds auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

A noter aussi que nous avons, ces derniers jours, été en contact avec des services spécialisés de l'Etat, qui cherchent à protéger les intérêts des entreprises françaises vis-à-vis des tentatives de déstabilisations étrangères.

Arthur Le Denn